

**Procès-verbal de la réunion  
du Comité des Loisirs Ste-Hélène  
tenue au 379, 7<sup>e</sup> Avenue le 18 janvier 2017 à 19 h**

**Étaient présents:**

Réjean Rajotte, président

Annie Mercier, admin

Caroline Beaudoin, admin

Jézabelle Legendre, Technicienne en loisirs

Annie Brouillard, admin

Cindy Bédard, admin

Karen Laflamme, vice-présidente

**Était absent :**

Michel Brouillard, admin

**Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue**

**Ouverture à 19 h 05 :** Réjean Rajotte souhaite la bienvenue à tous.

**1. Adoption de l'ordre du jour**

Réjean Rajotte fait la lecture de l'ordre du jour du 18 janvier 2017. Il est approuvé par Annie Mercier et secondé par Cindy Bédard.

**2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 14 décembre 2016**

Jézabelle Legendre propose de passer le point 3 « Invités spéciaux : membres de la FADOQ » avant l'adoption du procès-verbal. Acceptée à l'unanimité. Par la suite, Jézabelle Legendre fait la lecture du procès-verbal de la réunion du 14 décembre dernier. Il est proposé par Karen Laflamme secondé par Annie Brouillard et résolu à l'unanimité.

**3. Invités spéciaux : membres de la FADOQ**

Mesdames Jocelyne Jodoin, présidente de la FADOQ, Cécile Petit et Gisèle Desmeules exposent et commentent les activités organisées par leur organisme. Avec l'arrivée du Chalet des loisirs, voici leurs souhaits :

- Retour du Palais Américain ;
- Créer une ambiance conviviale propice pour les discussions et les rassemblements en pm dans le but de briser l'isolement en journée ;
- Retour du Bingo et cours de danse ;
- Poursuivre les voyages de groupe ;
- Organiser des conférences sur des sujets qui touchent les 50 ans et plus.

**4. Approbation des revenus et dépenses du mois de décembre 2016**

**Résolution 01-01-2017**

Jézabelle Legendre détail les revenus et dépenses. Il est proposé par Annie Mercier secondé par Caroline Beaudoin et résolu à l'unanimité d'accepter les revenus et dépenses présentés par Jézabelle Legendre.

5. **Communiqué et correspondance :**

Prix du bénévolat fédéral : Un prix de reconnaissance canadien est proposé par le gouvernement fédéral afin que les milieux puissent présenter un candidat (e) bénévole qui s'est largement démarqué. Plusieurs critères étaient spécifiés. Le temps manque pour la préparation d'un dossier donc aucun candidat ne sera présenté en 2017 pour ce prix.

6. **Entériner l'achat de la Zamboni manuelle et matériels:**

**Résolution : 02-01-2017**

Il est proposé par Annie Brouillard secondé par Annie Mercier d'accepter les dépenses de la zamboni au montant de 467,41\$ ainsi que le matériel nécessaire pour son bon fonctionnement au montant de 273,59\$. Il est résolu à l'unanimité par les administrateurs d'accepter ces dépenses.

7. **Sortie : Glissades sur tubes**

Il est convenu d'appliquer le montant de 550\$ prévu au budget pour une activité hivernale sur le paiement de l'autobus.

8. **Logo du Comité des loisirs**

Jézabelle demande encore une fois aux membres du Comité d'étudier les modèles déjà proposés par M. Denis Bélanger. Une discussion exclusivement à ce sujet sera prévue à la prochaine rencontre.

9. **Responsable de soccer en saison estivale et argent du soccer intérieur**

Jézabelle expose le besoin d'avoir un responsable de soccer qui est présent sur place lors des matchs et qui est apte à répondre au téléphone en cas d'annulation et autres besoins relatifs au soccer. Mme Annie Mercier propose que les membres du Comité ayant des enfants inscrits au soccer deviennent les répondants (responsable) pour leurs équipes. Les administrateurs sont en faveur de cette proposition. **Une fois les inscriptions terminées en mars, les responsables pour chaque équipe seront nommés.**

10. **Projet commun avec l'école Plein-Soleil**

Le Comité des loisirs est prêt à soutenir le projet de financement de l'école Plein-Soleil pour le future parc-école. Le projet est d'organiser un souper-spectacle. Jézabelle reviendra avec plus de détails lorsque le projet sera confirmé. M. Denis Bélanger propose gratuitement de préparer la publicité ainsi que les billets. La facture pour la découpe des billets sera au frais des organisateurs.

**11. Dates des réunions**

Voici les dates des prochaines rencontres : Les mercredis 15 février, 15 mars et 19 avril 2017.

**12. Ordres du jour et procès-verbal sur le site Internet de la municipalité**

À partir de 2017, les ordres du jour et procès-verbaux du Comité des loisirs Ste-Hélène seront en ligne sur le site de la municipalité sous l'onglet suivant : Activités et loisirs - Ordre du jour - procès-verbaux.

**13. Radio-Acton (Quels événements?)**

Il est discuté que les minutes d'antenne seront prévues pour nos grands événements qui invitent les municipalités avoisinantes. (Impact régional)

**14. Divers**

**Programme Pied**

Jézabelle Legendre informe que le CSSS offrirait gratuitement le Programme Pied aux 60 ans et plus de notre milieu. Objectif du programme : Permettre aux personnes âgées notamment de retrouver leur confiance lors des sorties : entraînement, évaluation de la mise en forme et discussion. Le Comité accepte.

Note : Mme Gisèle Desmeules de la FADOQ semble dire que cela ne fonctionnera pas si nous n'interpellons pas directement des personnes. Elle avait de la réticence face à ce cours. Le Comité décide de l'offrir tout de même et de mettre les efforts nécessaires pour son démarrage.

**Camp de jour 2017**

Jézabelle se questionne en lien avec les semaines de camp offertes à la population. Il est convenu que le service du camp de jour sera offert en continu et ce, à partir du lundi 26 juin au vendredi 18 août inclusivement.

**Note** : Les deux semaines de la construction ainsi que les 16, 17 et 18 août seront des journées où les parents devront inscrire leurs enfants pour chacune des journées.

**15. Parole au public**

**16. Prochaine rencontre : 15 février 2017, 19 h au bureau municipal**

**17. Levée de l'assemblée : Annie Mercier à 21 h 30**

Signatures :

---

Réjean Rajotte, président

---

Jézabelle Legendre, secrétaire